

CHEZ LES PECHERS GASPESIENS

La saison présente avec ses froids, ses brumes et ses pluies sans interruption, menace de devenir fatale.

Si loin que les vieillards fouillent dans leurs souvenirs, ils ne peuvent se rappeler une température comme celle-ci. Je lisais dans « Les Glouches de Saint-Boniface » qu'en 1807 il n'y avait pas eu d'été. Je crois que nous sommes en frais de fêter dignement ce triste centième anniversaire.

Evidemment, il faut nous conformer aux décrets de la Providence, qui, souvent, éprouve ceux qu'elle chérit. Mais lorsque nous voyons des nôtres, des frères, rudement éprouvés, la charité nous commande de leur témoigner notre sympathie, d'unir notre douleur à leur douleur, de les consoler, par des paroles d'affection.

Nous sympathisons de tout notre cœur, avec les agriculteurs menacés de perdre leurs semences. N'oublions pas, cependant qu'il existe, dans la province de Québec, une classe d'hommes profondément chrétiens, essentiellement laborieux, travaillant à leur manière, à l'accroissement de nos richesses. Les cultivateurs font surgir de la terre les trésors qu'elle renferme; les pêcheurs (c'est d'eux que je parle) luttent, contre les flots afin d'en tirer les nombreux poissons que recèle dans ses flancs, le majestueux fleuve si cher aux canadiens.

S'il est des hommes qui méritent l'admiration de leurs frères, ce sont bien les hardis pêcheurs de la Gaspésie, qui du printemps à l'automne exercent leur rude métier.

Les déceptions sont communes dans la vie du pêcheur. Rarement, cette brave population n'a été plus douloureusement éprouvée que cette année. Peu leur importe de travailler rudement, ils y sont habitués, ils recherchent le labour. Fatigués, ils se reposent dans la prière!

Mais cette année ils ont travaillé sans voir leurs travaux couronnés du succès qu'ils auraient pu attendre.

La pêche est, depuis le printemps, plus faible que d'habitude et cependant les braves Gaspésiens se voient forcés de jeter à la mer le produit de leur pêche. Pourquoi dira-t-on? La température se comporte là-bas comme ici. Sur trente jours, deux de beaux. Il en résulte que les pêcheurs ne peuvent réussir à faire sécher la morue qui, en définitive, se gâte, sans que l'on ait pu en retirer un seul sou de bénéfice. N'oublions pas que pour le pêcheur, cette morue représente le prix du pain quotidien, le revenu sur lequel il comptait pour élever sa nombreuse famille!

Pour comble de malheur voilà que samedi, le 27, éclata sur le fleuve Saint-Laurent, la plus impétueuse tempête que l'on ait subie depuis cinquante ans.

Dans la nuit du vendredi au samedi, l'orage se déclara subitement et tandis que la brave population de pêcheurs se repose, les vagues en furie brisent les embarcations, détruisent les pièces de filets.

Ce fut, le matin, un triste réveil pour ces braves pêcheurs lorsqu'ils constatèrent la destruction de leurs bateaux de pêche et de leurs filets. Dans une paroisse, en particulier, il n'est pas une famille qui n'ait subi de pertes assez considérables. Plusieurs familles ont perdu jusqu'à deux embarcations et deux ou trois pièces de filets.

Le plus pénible, peut-être est que les pêcheurs seront obligés de se mettre à la besogne, construire de nouveaux vaisseaux, faire venir de nouveaux filets. Combien de temps seront-ils empêchés de faire de pêche? Cinq, huit, dix jours! Peut-

être davantage. Que l'on considère le tort qui peut en résulter.

Deux hommes avec une barge, peuvent capturer, en un seul jour, jusqu'à cinq ou six quintaux de morue. Chaque quintal est évalué actuellement, à cinq piastres!

Ces braves gens acceptent avec résignation l'épreuve qui les accable, bénissent la main de Dieu qui les frappe, et courageusement s'efforcent de réparer les dommages causés par la tempête.

Félicitons-les de leur esprit de résignation de leur foi ardente; sympathisons avec eux dans le malheur qui les atteint. Témoignons leur que si loin qu'ils soient de nous, nous admirons leur dévouement, nous nous intéressons à leur bonheur et partageons avec eux la douleur qu'ils ressentent.

HENRI DE TILLY.

Lettre Ouverte

Réponse à "Un Profane".

Monsieur,

L'abbé J.-Roch Magnan, étant mort depuis quatre ans, il serait vraiment cruel de vous laisser attendre une réponse signée de sa main à la lettre ouverte que vous lui adressez, dans le dernier numéro de ce journal. En partisan du principe qu'il a affirmé dans son cours de lectures, et qui n'a pas eu l'avantage de vous plaire, je me fais un devoir de charité de vous satisfaire sur vos scrupules au sujet de son orthodoxie; car dans votre position, j'aimerais que l'on me fit la même chose. « Faites toujours aux autres ce que vous voudriez que l'on vous fit à vous-même ». Le silence ici pourrait faire croire aux personnes mal renseignées que vous l'avez électrocuté sur place.

Eh bien! non, Monsieur, ce principe n'est pas une "fausse doctrine"; ce n'est pas la "forcer la note"; ce peut être une "obligation onéreuse" pour un certain nombre, mais ce n'est pas de « maturité à rebuter toutes les bonnes volontés ». D'autres ont énoncé ce principe avant l'abbé Magnan, et le premier qui l'a annoncé au monde, en termes si clairs, en est un dont l'orthodoxie est inattaquable, et devant qui vous inclinez, tout comme moi, votre jugement avec un sentiment d'adoration. C'est même par ce principe qui regarde la partie positive de la charité, que Jésus-Christ a changé la face du monde et produit ces merveilles de dévouement héroïque, de charité sublime qui persévèrent dans l'Eglise jusqu'à la fin des temps. Lisez plutôt en Saint Mathieu (VII, 12) un extrait du sermon sur la montagne: "Faites donc aux hommes tout ce que vous voulez qu'ils vous fassent". Et en Saint-Luc (VI, 31): "Ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pareillement pour eux".

Jésus-Christ a encore été plus "provocant". Ecoutez ce qu'il dit dans le même sermon: "Si quelqu'un vous frappe sur une joue, présentez lui encore l'autre... Donnez à tous ceux qui vous demandent, et ne redemandez pas votre bien à celui qui vous l'emporte". Et saint Mathieu fait remarquer que "Jésus ayant achevé ce discours, les peuples étaient dans l'admiration de sa doctrine" (Matth. VI, 28). Ces peuples n'avaient sûrement pas l'idée du sectaire dans le bien si joliment découvert par M. Perrault. Paul Surène appellerait cela "le fanatisme des bons". Evidemment, Monsieur, et je vous crois assez intelligent pour comprendre cela, il y a dans l'Evangile la lettre et l'esprit. "La lettre tue et l'esprit vivifie", dit un homme qui s'y connaît en principes, même les principes "provocants" (II Cor. III, 6). Vous êtes ici sous le coup de la lettre, et c'est ce qui tue votre idéal de charité; cherchez l'esprit dans les enseignements de l'Eglise qui, appuyée sur le précepte du Maître, a tracé les règles de la charité entendue suivant la doctrine chrétienne, et alors vous comprendrez que pour être charitable, c'est déjà beau de ne pas faire de mal aux autres, mais que Jésus-Christ exige en outre qu'on leur fasse du bien, le tout dans la mesure même où l'on veut que les autres se comportent envers nous. Ne récitez-vous pas quelquefois un acte dans lequel votre bonne mère vous a appris à dire à Dieu: "J'aime mon prochain comme moi-même". Aimer quelqu'un c'est lui vouloir du bien et lui en faire à l'occasion. Si donc vous aimez comme vous-même, vous lui faites du bien comme si c'était vous-même. C'est le principe de l'abbé Magnan et ce n'est pas plus malin que cela.

J'espère que vous n'aurez pas pour désagréable ma substitution à feu l'abbé Magnan, et je vous prie de me croire, Monsieur, Votre tout dévoué Un non-profane.

La Cie d'Assurance de Rimouski



CONTRE LE FEU

Etablie en 1876, Assurances en force: **\$15,000,000.**

Assurances prises tant sous le système mutuel que sous celui à prime fixe, à des taux très bas.

Bureau - RIMOUSKI, P. Q.

BANGS RUSTIQUES

Les plus beaux! Les plus chics!

Un grand assortiment aux prix suivants:

- Le No. 1, d'un fini parfait, peinturé et vernis, \$10.00
- Le No. 2, très beau banc, solide, peinturé, \$6.00.
- Le No. 3, bien fini, durable, \$3.00.
- Le No. 4, très solide et durable, \$2.00.

Venez faire votre choix ou écrivez, et nous remplirons de suite votre commande.

ROM. D'ANJOU

CONSTRUCTEUR DE BANGS RUSTIQUES

Avenue de la Cathédrale, RIMOUSKI



La Pharmacie "LES BAINS"

POSSEDE LA PLUS BELLE INSTALLATION HYDROTHERAPIQUE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

L'HYDROTHERAPIE: guérit souvent soulage toujours:

- les anémiques,
- les dyspeptiques,
- les nerveux,
- les débilités,
- les jeunes trop vieux,
- les vieux trop jeunes,
- les lassés, les blasés.

Un bain vaut 1000 pilules. Une douche vaut 100 boîtes d'onguent. BAIN ET DOUCHE, 50 Cts. sous le contrôle absolu d'un médecin.

LA PHARMACIE LES BAINS

comme garantie de la satisfaction qu'elle promet signale au public les faits suivants:

- Elle s'alimente aux meilleures maisons du Canada.
- Elle ne vend que des produits acceptés par la faculté de médecine.
- Elle n'a qu'un SEUL PRIX marqué en chiffres.
- Elle est essentiellement une pharmacie de détail fondée pour les besoins journaliers de la famille.

SON MOTTO:

PETITS PROFITS, NOMBREUX DEBITS. VENEZ VOIR!

Joseph Gauvreau, M. D., Prop. Haute Ville, RIMOUSKI.

AU PUBLIC!

Voulez-vous obtenir pleine satisfaction!... ALLEZ FAIRE VOS EMPLETTES A L'ÉPICERIE DE

Mme FRS. LAUZIER LA VOUS TROUVEREZ

GROCERIES de toutes sortes. Les meilleures marques de CIGARES, CIGARETTES et TABACS. Aussi: Grand assortiment des CELEBRES LIQUEURS DOUCES FORTIER. La popularité de l'excellente Petite Bière au gingembre ne fait qu'accroître de jour en jour.

N.B.—Par arrangement spécial, Mme Lauzier fournira aux marchands les produits de "L'American Tobacco" et de la "Rock City Tobacco", aux prix du gros.

CANADIAN PACIFIQUE

AYEZ de notre agent un exemplaire de...

"Western Canada."

LISEZ-LE. Il en a intéressé des milliers. Il sera intéressant pour VOUS

ET, SI VOUS ALLEZ DANS L'OUEST dites-nous QUAND et à quel endroit. Nous vous donnerons nos taux et autres informations.

Ecrivez à F. R. PERRY, D.P.A., C.P.R. St. John, N.-B.



KING EDWARD HOTEL

9-11, RUE DES JARDINS, QUEBEC. En face de l'Hotel de Ville. E. LAPOINTE, Prop. JOS. LAPOINTE, Man.

Prix spécial pour les voyageurs, conventions, excursions et touristes. Une visite est sollicitée. Attention spéciale donnée aux familles. Special rates for travelling clerks, conventions, excursions and tourists. A visit solicited. Special attention given to families.

AVIS PUBLIC

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE RIMOUSKI

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que "La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu des Comtés de "Rimouski, Témiscouata & Kamouraska," dont le nom a été changé en celui de "La Compagnie d'Assurance contre l'incendie de Rimouski," par l'Acte Fédéral 6 Edouard VII, Chapitre 116, le dit acte sanctionné le 13 juillet 1906, a obtenu, en vertu de "l'Acte des Assurances," Chapitre 34 des Statuts Révisés du Canada 1906, une LICENCE portant la date du 19 juillet 1907, sous le No 228, lui permettant de faire des assurances contre le feu dans toute la Péninsule du Canada.

Donné à Rimouski, P. Q., bureau chef de la dite Compagnie, ce 24 juillet 1907. N. BERNIER, Secrétaire et Gérant de la Compagnie 14 4 f.

PUBLIC NOTICE

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE RIMOUSKI

NOTICE is hereby given that "La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu des Comtés de Rimouski, Témiscouata & Kamouraska," whose name was changed to "La Compagnie d'Assurance contre l'incendie de Rimouski" by the Statute of Canada, 6 Edward VII, chapter 116, the said Act assented to 13th July 1906, has obtained, under "the Insurance Act," chapter 34, Revised Statutes of Canada, a LICENSE dated the 19th July 1907, No 228, authorising it to carry the business of insurance throughout Canada. Rimouski, P. Q., head office of the Company, this 24th June 1907.

N. BERNIER, Secretary and Manager. 14 4 f.

CAFE DIXON

MAISON DE PENSION DE PREMIERE CLASSE

RESTAURANT à la mode, LUNCH à TOUTE HEURE.

Toujours en stock

- FRUITS et LEGUMES, toujours les plus frais.
- BISCUITS, SUCRERIES, CREME A LA GLACE, LIQUEURS DOUCES, Etc.
- CONSERVES ALIMENTAIRES, de toutes sortes.

Toujours les plus BAS PRIX

DIXON & CO. RIMOUSKI 6-1-m